

CHAPITRE 16

Ecrire et diffuser une lettre-type

Lors de l'enquête publique, la lettre-type est un des supports les plus importants de votre communication et sa diffusion par de multiples canaux est essentielle.



MOTS CLÉS

communication,
sensibilisation

SOMMAIRE DU CHAPITRE

01. Ecrire une lettre-type est un sport de précision
02. Diffuser cette lettre



Collège communal de Manhay,
Voie de la Libération 4
6960 Manhay

Le / 2018

Objet - Réaction à l'enquête publique concernant la demande introduite par Monsieur Wilms, domicilié à 2020 Anvers : Aménagement d'un chemin de liaison sur sa propriété, située à 6960 Manhay, Bois de Harre, entre le chemin privé lui appartenant, partant du village de Deux-Rys et le chemin communal inconnu longeant le ruisseau de Laid Loiseau et menant au village de Harre.

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les représentants du Conseil communal,

Je m'oppose à la création de ce chemin alternatif. Je crains, en effet, que ce soit prétexte à la suppression des chemins publics actuels traversant les Bois de Harre et faisant liaison entre les villages.

Par ailleurs, ce chemin nécessitant de lourds travaux et menaçant de dégrader une zone humide fait double emploi avec un chemin existant.

Dans l'espoir que nos enfants pourront continuer de profiter de ce patrimoine magnifique, nous vous prions de recevoir nos sentiments les plus sincères.

Nom : Prénom :

Adresse : Signature :

.....

Au cours d'une enquête publique, la lettre-type peut jouer un très grand rôle - et même être l'« arme fatale » - dans la mobilisation contre le projet que vous contestez. Elle doit donc être l'objet de tous vos soins. Car écrire et diffuser cette lettre-type est un exercice qui n'a rien d'évident.

01. ECRIRE UNE LETTRE-TYPE EST UN SPORT DE PRÉCISION

La lettre-type doit remplir plusieurs critères :

- elle doit être *précise* : pas question d'y commettre des erreurs ou des approximations qui pourraient être utilisées pour vous discréditer ;
- elle doit être écrite dans une *langue simple* en évitant les aspects les plus « techniques » pour qu'elle soit comprise par un public très large ;
- elle doit situer le projet dans son contexte géographique et lier votre critique à quelques grands principes pour qu'elle puisse être comprise aussi *par des gens qui n'habitent pas* votre quartier ou votre village mais qui se sentent solidaires de votre action.
- elle ne doit *pas être trop longue* : elle doit tenir, dans sa version papier, sur une face de papier A4. L'autre face doit comprendre un espace blanc permettant aux gens qui le

souhaitent de noter leur avis personnel ainsi qu'un emplacement pour les coordonnées des signataires.

- elle doit s'accompagner d'un *mode d'emploi* expliquant aux gens une série de points importants qui ne peuvent pas figurer dans la lettre elle-même : votre indignation face à ce projet, un appel à se mobiliser, les diverses manières d'envoyer le courrier complété aux bonnes adresses (par la poste et par mail) et surtout une liste de « personnes-re-lais » avec leurs noms et adresses.
- elle doit être *utilisable très vite*. Vous devez donc la rédiger le plus vite possible, de manière à pouvoir lui assurer une diffusion maximale. Cette lettre n'est ni un roman ni un mémoire d'université. C'est simplement un outil de première importance pour une action qui ne durera que deux ou quatre semaines. Elle doit donc être bouclée *au maximum trois jours après le début de l'enquête publique*.

Vous trouverez des *exemples* de lettre-types utilisées par différents collectifs sur le site internet d'Occupons le terrain.

02. DIFFUSER CETTE LETTRE EST UN SPORT D'ENDURANCE

Comment faire signer cette lettre-type par un maximum de monde ? En combinant le format papier et la diffusion par internet et les réseaux sociaux, pour toucher tous les publics, les plus proches comme les plus lointains.



Tou-te-s les citoyen-ne-s majeur-e-s peuvent remplir un courrier dans le cadre d'une enquête publique, qu'ils habitent la commune ou pas, qu'ils aient la nationalité belge ou pas. Evidemment, si les courriers des habitant-e-s de votre commune ne représentent que 3% de l'ensemble des réponses, cela ne plaidera pas en votre faveur. Par contre, un nombre important venant de communes voisines ou même plus éloignées venant s'ajouter à un solide socle de réponses locales pèsera plus auprès du pouvoir communal. Car cela montrera la détermination du collectif, sa capacité à mobiliser des soutiens, l'impopularité du projet sur une échelle plus large et le danger que tout cela pourrait représenter pour l'image de marque de la commune.

En format papier

Il est essentiel qu'une majorité d'habitant-e-s de votre quartier ou de votre village fassent connaître leur opposition au projet. Pour cela, il va vous falloir détermination et endurance.

- Commencez par diffuser la lettre-type (avec son mode d'emploi) en format papier **en toutes-boîtes** ;
- Prenez contact avec les **commerçant-e-s** afin de déposer des exemplaires de la lettre dans leurs magasins. Si ces personnes habitent le quartier et/ou se montrent d'accord avec vous, demandez-leur d'inviter leurs clients à remplir et signer le document.

- Faites fonctionner le réseau de « **personnes-relais** » dont les noms et adresses sont repris dans la lettre-type. Celles-ci sont des membres du collectif qui acceptent de servir de boîtes aux lettres publiques pour l'occasion : chaque habitant·e peut déposer son courrier rempli et signé dans la boîte aux lettres d'une « personne-relais » et celle-ci se charge de les transmettre au collectif pour un envoi groupé au service de l'Urbanisme. Ce système des « personnes-relais » donne un visage concret et personnel à l'opposition au projet et facilite la vie de toutes les personnes qui accepteront plus facilement de répondre à l'enquête.

- Ne désespérez pas si des courriers vous reviennent complétés mais en nombre insuffisant : Il est possible que la lettre se soit mêlée aux publicités, que les gens aient oublié de la remplir ou de la rapporter,... Passez à l'étape suivante : le **porte à porte**. Rien ne vaut le contact humain pour informer, discuter et convaincre.

- Pour toucher des gens venant parfois d'un peu plus loin, n'hésitez pas à vous inviter dans les endroits où vous pourrez **rencontrer beaucoup de monde** (si possible avec l'accord du responsable !) : sur le marché local, à la brocante, sur le trottoir du magasin bio, devant le centre culturel, sur le parking de la grande surface du quartier, à la fête de la fraise,... Une petite table, une pancarte, quelques éléments visuels (photos ou dessins sur le mode « aujourd'hui sans le projet / demain avec le projet réalisé »), une pile de lettres-types, une bonne dose de conviction et vous pourrez obtenir des dizaines voire des centaines de signatures.

En version électronique

Internet permet d'offrir un écho beaucoup plus large à la mobilisation. Ne vous en privez pas !

- Reproduisez la lettre-type sous format électronique, adaptez le mode d'emploi (en n'indiquant que les adresses mail où l'envoyer) et faites-la circuler au maximum.

- Utilisez **Facebook, Twitter, Instagram et les autres réseaux sociaux** pour en faire la pub et invitez vos ami·e·s et correspondant·e·s à la signer et à la diffuser eux-mêmes.

- Demandez à toutes les personnes qui répondent par mail à la commune de vous **mettre en copie** (cachée de préférence). Cela vous permettra d'estimer régulièrement le nombre de répondant·e·s et surtout de garder une trace des personnes qui ont répondu, de manière à pouvoir les remercier et, si elles le souhaitent, de les tenir au courant par la suite.

- Pour atteindre une plus grande visibilité, créez un **site internet** (même élémentaire) pour y regrouper tous les arguments utiles à votre action... et pour y placer une lettre à remplir et signer qui puisse être envoyée en un simple clic à l'adresse mail de la commune.